



Séjour dans le JURA



Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N°IMO75100382

Du dimanche 23 au samedi 29 juin 2019

Animateur : Alain BRANGER

La sortie est ouverte aux adhérents du club et titulaire de la licence FFRP 2019

Nombre de participants limité à 20 personnes

Déplacements : covoiturage

Départ : dimanche à 6H45 du local des randonneurs à Aubenas et 7h30 du parking du local des randonneurs de Privas.

Ce séjour permet de découvrir les trois niveaux du Jura : bas Jura (Poligny, Arbois, Salins), premier plateau (lacs, plateau de Champagnole) et haute chaîne en alliant gastronomie et un peu de culture historique et nature.

JOURS	ACTIVITÉS	HÉBERGEMENT
Dimanche 23	Trajet Privas ó Poligny 3h, 310 km. Après midi : rando baume les Messieurs, visite possible de la grotte. Visite de l'Abbaye. Dénivelé 300m 4h	Gîte « la maison du haut » à St Lothain.
Lundi 24	Rando cascades du Hérisson, tour des 4 lacs 20km 7h dénivelé 400m Dégustation de vins du Jura	Gîte « la maison du haut » à St Lothain.
Mardi 25	Visite de la maison du comté, dégustation rando tour de la Reculée des planches 17km 7h dénivelé 470m	Gîte « la maison du haut » à St Lothain.
Mercredi 26	Rando Mont Poupet. 14,5 km 6h,620m ou Cascade de la Billaude, 9km,4h, 350m Visite de la Saline royale d'Arc et Senans	Gîte Prémanon
Jeudi 27	Rando crêt de la neige ó le Reculet Dénivelé : 400m positif, 900m négatif, 7h	Gîte Prémanon
Vendredi 28	Crêt Pela 410m de dénivelé, 15 km	Gîte Prémanon
Samedi 29	Rando Crêt de Chalam Retour Privas,	

	arrivée vers 19h.	
--	-------------------	--

L'animateur se réserve le droit de modifier ou remplacer certaines randonnées en cas de mauvais temps

**COÛT DU SÉJOUR : 363€ environ avec assurance annulation pension complète (dont 3,50€ immatriculation tourisme, 10€ frais divers)
ou 350€ sans assurance annulation**

Non compris dans le prix du séjour, le coût du covoiturage et les visites

INSCRIPTIONS : La pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque d'acompte de 118€ avec l'assurance annulation, à l'ordre des randonneurs vivarois. 105€ sans l'assurance.

Le bulletin d'inscription sera envoyé complété et à la réception du chèque d'acompte.

L'inscription sera définitive après signature et renvoi du bulletin. Possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives. avant le 31 mars 2019

Adressé à :

Sylviane PAULET

75 impasse des Fatouliers

07110 VINEZAC

Tél : 04 75 36 81 60 ou 06 73 98 66 37

Ou **Alain BRANGER**

Résidence St Exupéry Bat A

2bis av St Exupéry

07000 Privas

Tél : 06 70 37 20 69

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Condition d'annulation de l'inscription :

En application de l'article 11 du règlement Intérieur du Club, le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergement, billets transport...).

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association

Le bulletin d'inscription vous sera envoyé complété à la réception du chèque d'acompte.

paiement du solde du voyage possible par chèques vacances.